

SAINT-LOUIS Élection du maire

Pascale Schmidiger lance l'acte un de l'après-Zoellé

Élus en mars dernier, les membres des deux listes qui se sont affrontées lors du premier tour de l'élection municipale à Saint-Louis, se sont tous retrouvés, ce samedi matin, pour élire leur maire et adjoints. Tous sauf un, et non le moindre : le maire sortant victorieux du premier tour, Jean-Marie Zoellé.

Dehors il pleut. Dans le cœur des élus présents, ce n'est guère mieux. Règles sanitaires en vigueur obligent, les nouveaux élus ludoviciens se sont réunis ce samedi matin non pas dans l'habituelle salle du conseil municipal, mais dans la grande salle du forum, à un mètre de distance les uns des autres.

Une salle dont les dimensions coïncident avec la peine toute fraîche qui pèse sur les épaules des élus. Sur la scène, trône le portrait de Jean-Marie Zoellé, maire sortant, tête de liste triomphalement élu en mars dernier, mais foudroyé par le Covid-19 dans le sillage direct des élections.

« Toutes nos certitudes ont voté en éclats »

Il manque également le premier adjoint, par ailleurs président de Saint-Louis agglomération, Alain Girny, qui a précédé son maire de deux mois dans la tombe, mais pas pour les mêmes raisons. Manque également Elisabeth Grava, autre adjointe décédée encore plus tôt.



Pascale Schmidiger (à l'arrière-plan à gauche) a été élue maire de la ville de Saint-Louis. Photo DNA/J.-F.O.

Dans cet imprévisible et inconnu scénario effectivement bousculé au plus haut sommet par le virus, les élus avancent masqués. Le gel hydroalcoolique a rejoint les attributs de la démocratie, avec l'urne qui va d'un élu à l'autre.

« La démocratie a repris ses droits, plusieurs semaines après le calendrier initialement prévu, lance Pascale Schmidiger, maire par suppléance de Saint-Louis, à cet aéropage d'élus disséminés dans la grande salle du Forum. Jean-Marie Zoellé était fier du score que sa liste avait obtenu au premier tour (84,03 % des voix), plus élevé que lors des précédentes élections. Puis, le temps s'est suspendu face aux

menaces. Entrés dans une période inédite, toutes nos certitudes ont volé en éclats. Saint-Louis a pleuré le départ de son maire et la vie s'est suspendue une nouvelle fois. »

Avant tout, le conseil municipal (presque) fraîchement élu a observé une (vraie) minute de silence, en se tournant vers le portrait de Jean-Marie Zoellé. « J'aimerais que nous soyons à la hauteur des attentes de Jean-Marie », confie Pascale Schmidiger, avant de remercier au premier chef le personnel soignant et tous ceux qui sont restés à leur poste, parfois au péril de leur vie, et de remarquer l'essor d'une nouvelle et belle chaîne de solidarité.

Dix adjoints, dont quatre nouvelles têtes

Le doyen de l'assemblée, Gabriel Pisaroni, a ensuite présidé l'élection du maire. Sans surprise, Pascale Schmidiger a obtenu 35 suffrages sur 55, et devient donc officiellement maire de Saint-Louis. Une équipe de dix adjoints a ensuite été élue, dix, soit le nombre maximal autorisé pour une ville de la taille de Saint-Louis. Elle est composée de Philippe Knibiely (premier adjoint), Stéphanie Gerteis, Daniel Schica, François Dinten, Florian Bachmann, Jocelyne Straumann-Hummel, Bertrand Gissy, Lola Sfeir, Bernard Schmitter, enfin Sylvie Cho-

quet. L'exécutif est renouvelé, y compris par la force des choses : ainsi Sylvie Choquet et Bertrand Gissy font leur entrée au conseil municipal en même temps qu'au sein de l'équipe des adjoints. Réélu, Florian Bachmann et Lola Sfeir intègrent eux aussi l'exécutif. Les autres adjoints sont les briscards de Jean-Marie Zoellé.

« Je partage avec vous aujourd'hui un moment pour lequel je n'étais pas préparée, a relevé Pascale Schmidiger en fin de séance, à l'occasion de son premier discours en tant que maire. Le destin s'est invité dans mon parcours de vie, un moment qui fait de moi le nouveau maire de Saint-Louis. Je sais combien il a été difficile de se projeter dans un nouvel avenir. Il a fallu recomposer, bouger les lignes tout en restant fidèles au schéma initial de Jean-Marie Zoellé. Je mesure pleinement les responsabilités et la charge de ce mandat que vous venez de me confier, j'y apporterai un style différent, avec ma touche personnelle, dans le respect de ce qui a été fait. » La feuille de route est déjà établie, rappelle-t-elle, c'est le programme de la liste menée par Jean-Marie Zoellé. « Nous allons poursuivre cette dynamique, c'est le plus bel hommage que nous pouvons rendre à ce bâtisseur qui nous a quittés ». Une dynamique qui débutera dès le 4 juin prochain, et le premier conseil municipal de l'ère Schmidiger.

Jean-François OTT